

ZONES NON AGRICOLES ET PÉPINIÈRES ORNEMENTALES



Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre
du réseau Provence Alpes Côte d'Azur

Bulletin également disponible sur le site : <http://www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr>



N°89 - Lundi 7 novembre 2016

SOMMAIRE

Ravageurs	2
Cochenilles.....	2
Piéride du chou, <i>Pieris brassicae</i>	2
Processionnaire du pin, <i>Thaumetopoea pityocampa</i>	3
Pyrale du buis, <i>Cydalima perspectalis</i>	4
Maladies	5
Pourridié, <i>Armillaria sp.</i>	5
Le point sur <i>Xylella fastidiosa</i>	5

Bulletin de santé du végétal - PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Monsieur Claude ROSSIGNOL
Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Provence Alpes Côte d'Azur
Maison des Agriculteurs - 22, Avenue Henri Pontier
13626 - AIX EN PROVENCE CEDEX 1
contact@paca.chambagri.fr
tel : 04 42 17 15 00

RÉFÉRENT FILIÈRE ET RÉDACTEUR DE CE BULLETIN
Anne ROBERTI
FREDON PACA
224, rue des Découvertes
83390 - CUERS
anneroberti.fredon@orange.fr
tel : 04 94 35 22 84 - 06 33 06 50 41

Ravageurs

Cochenilles

D'importants foyers de cochenilles farineuses *Planococcus citri*, sont recensés sur le secteur de Nice dans les Alpes-Maritimes sur des *citrus*.

Toujours dans le même secteur, des cochenilles à bouclier ont été identifiées sur *Hibiscus moscheutos*.

Les cochenilles provoquent des déformations et des suintements sur les feuilles et les fruits (dans le cas des *citrus*) de par leur pique d'alimentation. Dans un second temps, de la fumagine se développe sur le végétal affectant la photosynthèse et la vigueur de la plante.



Photo 1 : cochenilles farineuses



Photo 2 : cochenilles à bouclier

Piéride du chou, *Pieris brassicae*

Un important foyer de piéride du chou a été signalé dans le secteur de Nice sur choux ornementaux.

D'importants dégâts sur les feuilles ont été constatés. Les chenilles rongent l'épiderme des feuilles, puis le tissu végétal dans sa globalité en prenant soin de ne pas consommer les nervures des feuilles. Ces chenilles ont un instinct grégaire, ce qui est bien souvent la raison de la fulgurance des attaques.



Photo 3 : colonie de chenilles sur le revers d'une feuille



Photo 4 : dégâts sur feuilles

Processionnaire du pin, *Thaumetopoea pityocampa*

Les vols de papillon de la processionnaire du pin sont terminés sur l'ensemble de la région PACA. Ci-dessous la courbe de vol pour l'année 2016. L'activité du papillon est très similaire à l'année précédente.

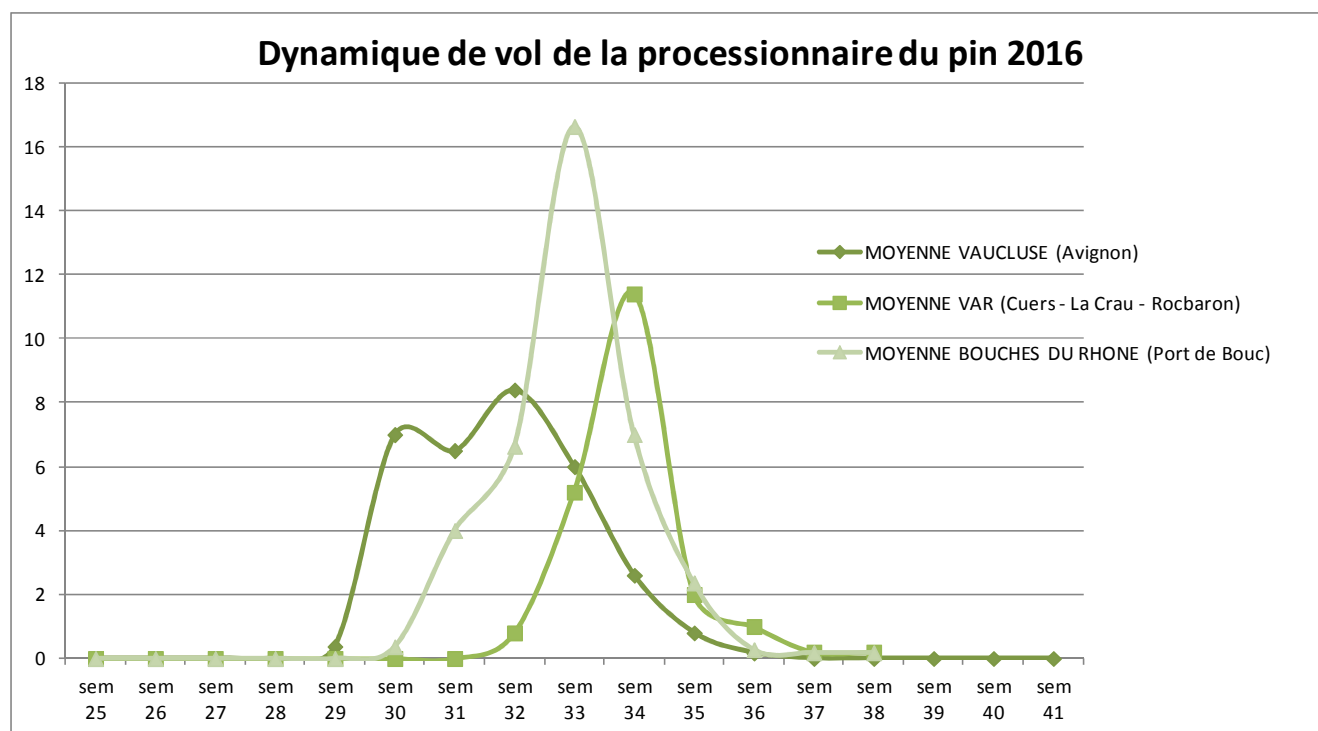


Figure 1 : courbe de vol de la processionnaire du pin

Processions exceptionnelles :

Plusieurs observateurs rapportent des témoignages de processions de chenilles notamment sur le secteur des Alpes-Maritimes. Ces processions peuvent être ce qu'on appelle des processions de famine (les chenilles n'ont plus assez à manger dans l'arbre où elles ont établies le nid, elles se déplacent donc en procession pour se nourrir et remontent après s'être rassasiées). La chaleur est également un facteur favorisant ces activités inhabituelles. Certaines chenilles issues des pontes de début de vol ont déjà pu atteindre un stade de développement suffisant et les températures du mois d'octobre leur ont permis de partir en procession à la recherche d'un site pour la nymphose.

Il convient donc d'être vigilant face au risque important d'urtication. En effet lors de leur déplacement en files, les chenilles projettent des poils fortement urticants. Il est ainsi recommandé d'éviter tout contact avec les chenilles et de protéger les populations sensibles et les animaux domestiques. **Les conditions climatiques à venir devraient stopper ce phénomène.**

En cas de constatations de processions exceptionnelles, il est important que vos observations soient transmises à la FREDON Paca (cuers.fredonpaca@orange.fr).

Pyrale du buis, *Cydalima perspectalis*

Les vols de pyrale sont à présent terminés sur les sites du Var, du Vaucluse et des Alpes-Maritimes. Comme l'année précédente, 3 pics de vol ont eu lieu cette année comme le montre le suivi des vols sur la commune de La Farlède (83).

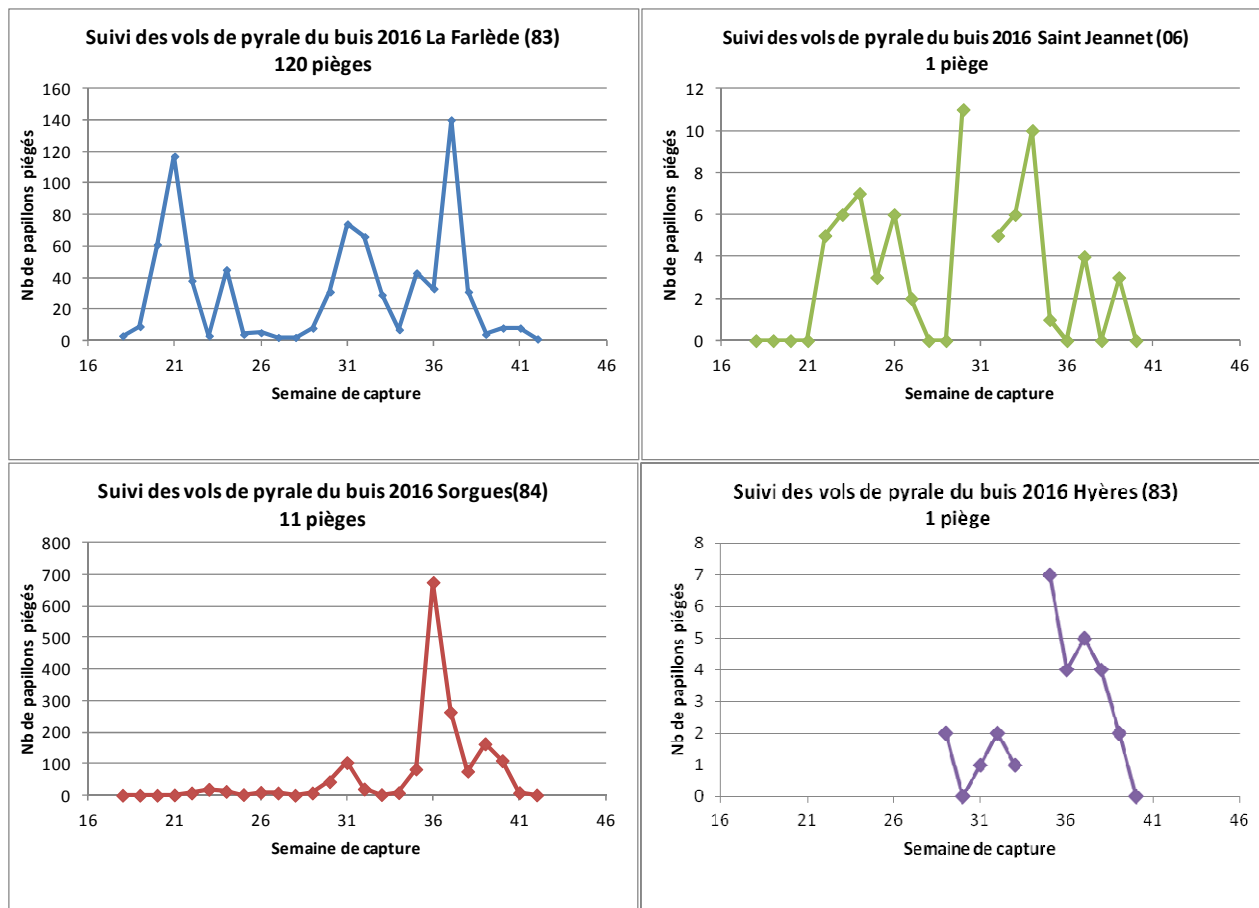


Figure 2 : courbes de vol de la pyrale du buis

Maladies

Pourridié, *Armillaria sp.*

D'importants foyers de pourridié sont signalés sur photinia et laurier cerise à Cagnes/Mer (06). Le pourridié est un champignon pathogène qui touche de nombreux végétaux ligneux. Il envahit le système racinaire et circule sous l'écorce, tout le long du collet. Sa présence engendre la destruction progressive des tissus vasculaires et entraîne des carences hydriques et nutritionnelles provoquant ainsi le dépérissement du feuillage.

L'attaque est irréversible et entraîne la mort rapide et brutale du végétal atteint. Aucun moyen de lutte curatif n'est efficace.

Moyens préventifs possibles :

- Maintenir un bon équilibre hydrique et d'amendement au pied des massifs et des arbres
- Améliorer le drainage du sol si besoin
- Stimuler les défenses naturelles des végétaux grâce au champignon antagoniste *Trichoderma sp.*, qui entre en compétition avec les champignons pathogènes du sol.
- Si présence de foyers, éliminer rapidement les plantes touchées afin de limiter l'extension du pourridié aux autres végétaux.
- Eviter de replanter sur une zone déjà infestée.

Le point sur *Xylella fastidiosa*

Les actualités sur *Xylella fastidiosa* et plus généralement sur la santé des végétaux sont disponibles sur les sites du Ministère de l'agriculture et de la DRAAF PACA en cliquant sur les liens suivants :

- [Actualités Santé et protection des Végétaux - MAAF](#)
- [Actualités Xylella - Agriculture.gouv.fr](#)
- <http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/Actualites-PACA>

LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN SONT REALISEES PAR DE NOMBREUX PARTENAIRES : CONSEILLERS, PAYSAGISTES, AGENTS DE COLLECTIVITES... **SI VOUS SOUHAITEZ DEVENIR OBSERVATEUR**, CONTACTEZ-NOUS :
ANNE ROBERTI : 04 94 35 22 84

LE BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL PEUT VOUS ETRE ENVOYE **GRATUITEMENT PAR MAIL**.

SI VOUS SOUHAITEZ VOUS ABONNER, RENDEZ-VOUS SUR WWW.BSV-PACA.FR.

LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ETE REALISEES PAR LES PARTENAIRES SUIVANTS :

FREDON PACA, FDGDON 84, FDGDON 13, AGROBIO TECH, AGRODIAGNOSTIC ,SARL BIBIANO, COMMUNES DU LAVANDOU, SAINTE-MAXIME, NICE, FOS SUR MER, VITROLLES, ANNE GIVRY ESPACE PAYSAGE, ATRIUM PAYSAGE, BOTANIC, GILLES MARTIN, LYCEE AGRICOLE D'HYERES, INRA-UNITE EXPERIMENTALE ENTOMOLOGIE ET FORET MEDITERRANEENNE, COOPERATIVE TERRES D'AZUR, KOPPERT, CHAMBRES D'AGRICULTURE DU VAR ET DES ALPES-MARITIMES.

COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :

Anne ROBERTI, Myriam MORETO, Claire LAFON, Carol MINIGGIO, Carole FELIS

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.